



CYCLORANDONNEURS MAREUILLAIS



Licence 2022

Exemplaire original à conserver au club

- Renouvellement
- Première adhésion (Le CMNCI* est obligatoire sauf pour la formule Vélo Balade)

*CMNCI : Certificat médical de non contre-indication

Nom : Prénom : N° de licence :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : commune naissance

Adresse Code postal Ville

☎ : ✉ :

FORMULES DE LICENCES

- Vélo Balade (sans certificat médical) Vélo Rando (certificat médical cyclo) Vélo Sport (certificat médical compétition)
- Utilisation VAE (vélo à assistance électrique)

COTISATIONS CYCLOS INDIVIDUEL	COTISATION FFCT (A)	PETIT BRAQUET (B)	COTISATION CLUB (C)	TOTAL (A+B+C)	ABONNEMENT REVUE (D) 25,00 €
ADULTE	28,50 € <input type="checkbox"/>	22,00 € <input type="checkbox"/>	7,50 € <input type="checkbox"/>	58,00 € <input type="checkbox"/>	
JEUNE 18 ANS à 25 ANS	12,00 € <input type="checkbox"/>	22,00 € <input type="checkbox"/>	7,50 € <input type="checkbox"/>	41,50 € <input type="checkbox"/>	
JEUNE - 18 ANS	12,00 € <input type="checkbox"/>	22,00 € <input type="checkbox"/>	GRATUIT <input type="checkbox"/>	34,00 € <input type="checkbox"/>	
FAMILLE					
1 ^{er} ADULTE	28,50 € <input type="checkbox"/>	22,00 € <input type="checkbox"/>	7,50 € <input type="checkbox"/>	58,00 € <input type="checkbox"/>	
2 ^{ème} ADULTE	13,00 € <input type="checkbox"/>	22,00 € <input type="checkbox"/>	3,75 € <input type="checkbox"/>	38,75 € <input type="checkbox"/>	
JEUNE 18 ANS à 25 ANS	12,00 € <input type="checkbox"/>	22,00 € <input type="checkbox"/>	3,75 € <input type="checkbox"/>	37,75 € <input type="checkbox"/>	
JEUNE - 18 ANS	6,50 € <input type="checkbox"/>	11,00 € <input type="checkbox"/>	GRATUIT <input type="checkbox"/>	17,50 € <input type="checkbox"/>	
JEUNE DE 6 ANS ET MOINS	GRATUIT <input type="checkbox"/>	GRATUIT <input type="checkbox"/>	GRATUIT <input type="checkbox"/>	0 € <input type="checkbox"/>	
GRAND BRAQUET 1 ^{er} adulte	28,50 € <input type="checkbox"/>	72,00 € <input type="checkbox"/>	7,50 € <input type="checkbox"/>	108,00 € <input type="checkbox"/>	

**Pour tout nouvel adhérent

CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADHÉSION AU CLUB

- Le présent bulletin d'inscription signé
- La notice d'assurance « AXA » signée
- Un chèque à l'ordre de **CRM** correspondant aux options choisies
- Un certificat médical de - de 12 mois (cyclotourisme ou cyclisme en compétition)

CERTIFICAT MEDICAL DU MEDECIN :

EN ADHÉRIANT AU CLUB DE MAREUIL SUR LAY

- Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route, les statuts du club et les informations de ce dossier d'adhésion
- J'autorise la communication de mes coordonnées aux adhérents du club : **OUI** **NON**

Je fournis un certificat médical de - de 12 mois (cyclotourisme ou cyclisme en compétition).

Ou

J'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) qui m'a été remis par mon club.

J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint

Fait le Signature obligatoire :



À vélo tout est plus beau !

- En tant que nouveau licencié, votre première licence à la Fédération prise en septembre vous permet de bénéficier de 16 mois d'adhésion,

LES FORMULES DE LICENCE FFCT

Depuis 2018, l'offre de licence FFCT évolue et s'adapte à la diversité des pratiques. Les adhérents pourront désormais choisir entre 3 formules lors de leur prise de licence :

- **VÉLO BALADE** : correspondant à une pratique douce, familiale ou occasionnelle du cyclotourisme, pour laquelle **le certificat médical ne sera pas obligatoire** (pour des parcours, vert à bleu, en termes de difficulté)
parcours vert de 1 à 30km dénivelé positif de 0 à 100m,
parcours bleu de 30 à 50 km dénivelé de 101 à 300m
- **VÉLO RANDO** : pour une pratique régulière du cyclotourisme, sur tous types de parcours.
le certificat médical sera obligatoire, à renouveler au moins tous les 5 ans.
parcours rouge : de 51 à 70 km de 301 à 1000 m
parcours noir : de plus de 70 km de plus de 1000 m
- **VÉLO SPORT** : cette variante permet aux adhérents ayant une pratique plus sportive de s'inscrire à des événements tels que les **cyclosporives** en dehors de la FFCT.
Un certificat médical sera obligatoirement fourni tous les ans.
Le tarif de la licence et les options d'assurances liées restent inchangés.